



Filière des métiers d'art

Rima ABDUL MALAK organise la chute de la filière ministérielle

PARIS > 26 décembre 2023

Le 7 décembre dernier, lors de l'ouverture du CSA ministériel, près de 200 agents de la filière des métiers d'art sont venus clamer leur inquiétude quant à l'avenir de la filière, notamment par l'absence d'ouverture de recrutement par concours.

La CGT CULTURE, et ses différents syndicats de sites issus de la BNF, du Mobilier National et des Manufactures, du Louvre, de Sèvres et de Versailles alertent depuis plusieurs années, mais le Cabinet et le ministère ne répondent que très faiblement aux demandes de vos représentants, mais aussi des administrations des établissements publics.

Le programme des trois prochaines années prévoit une quinzaine de concours alors que les besoins estimés montrent un besoin trois fois plus importants ! 240 emplois non remplacés par concours depuis 10 ans !

Corps	Nombre d'agents en 2012	Nombre d'agents en 2022
Adjointes techniques branche métiers d'art	361	157
Techniciens d'art	690	642
Chefs de travaux d'art	104	139
TOTAL	1155	938

Pourtant, la ministre se prévaut d'un projet sans précédent de valorisation et développement de la filière des métiers d'art sur le territoire et à l'étranger ! Des annonces, une belle communication, mais quasiment rien pour une filière unique au ministère de la culture et dans la Fonction Publique.

Elle semble oublier que l'action publique, avec ses missions, passe d'abord par le recrutement d'agents fonctionnaires afin de pérenniser les unités de travail, les savoir-faire uniques, l'entretien du patrimoine et son enrichissement, et la transmission des gestes et pratiques séculaires.

Madame la ministre, la CGT-Culture partage les enjeux liés à la transmission des savoirs et savoir-faire des métiers d'art en France. Pour cette raison, elle vous demande de prendre d'abord une décision politique au service de la nécessaire revitalisation de la filière métiers d'art au sein du ministère par :

- **L'organisation de concours pour toutes les spécialités sur le prochain triennal :**
 - **d'une part, en faisant sauter le verrou des 3 postes minimum vacants pour ouvrir un concours**
 - **d'autre part, en octroyant les moyens humains et matériels au bureau des concours**
- **La mise en place le groupe de travail ministériel avec les directions générales concernées (DGPA, DGMIC et DGCA), le secrétariat général et les représentants du personnel qui mettront leur expertise au service de**
- **Le re-pyramidage la filière afin d'offrir de réelles perspectives de carrière aux agents, tout en favorisant l'attractivité des postes de titulaires**

Madame la ministre, nous attendons votre proposition d'agenda dès aujourd'hui, car nous sommes prêts à nous mettre autour de la table de travail !

DEFENDEZ VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS !

<https://www.CGT-culture.fr/adherer/>